



Ile-de-France

Synthèse des rencontres sur le métier d'économiste de flux

**une activité
au service
du développement
durable**

**Organisé par Territoires Environnement Emplois Ile-de-France, le 20 octobre 2000
au Conseil Régional Ile-de-France
35, Bd des Invalides
75007 Paris**

Synthèse réalisée avec l'aide du Centre d'Etudes de l'Emploi (CEE)

L'équipe de Territoires Environnement Emplois Ile-de-France remercie le Conseil Régional Ile-de-France, la Direction Régionale de l'Environnement Ile-de-France et la Délégation Régionale de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie Ile-de-France qui, outre leur soutien financier, ont participé à la conception et à l'organisation de ces rencontres sur le métier d'économiste de flux.

Nous remercions également Territoires Environnement Emplois Rhône-Alpes et le Comité de Liaison des Energies Renouvelables avec qui ces rencontres ont été organisées.

Nous remercions encore le Centre d'Etudes de l'Emploi pour sa participation à la retranscription des actes synthétisés par Mlle Judith Vigier et M. Jérémie Garces.

Enfin, nous remercions toutes les personnes intervenantes et participantes ayant répondu à notre invitation.

Une solution durable pour économiser les flux

Une utilisation non contrôlée des ressources ne peut plus être envisagée à long terme. Au-delà des solutions techniques, les problèmes de gestion des flux peuvent être résolus à un niveau local grâce à des actions simples de conseil, de surveillance et de sensibilisation des utilisateurs sur leurs dépenses en eau et en énergie. Ces actions présentent, par exemple, un intérêt important pour tous les gestionnaires de patrimoine immobilier, aussi bien à un niveau écologique qu'économique.

Guy Hascoët, au cours de son travail de préfiguration des nouveaux services dans le domaine de l'environnement (Territoires et développement durable, octobre 97), remarquait : " La pleine réussite d'une politique de maîtrise des consommations de flux (...) repose sur (...) la création d'emplois nouveaux chargés d'aider les consommateurs à maîtriser les coûts de consommation et les gaspillages, par la modification de leurs comportements et de leurs équipements.

S'insérant dans cette démarche, une nouvelle activité émerge : le métier d'économe de flux.

Le dispositif " Nouveaux services " offre un cadre judicieux pour répondre à ces besoins non satisfaits. Créer et pérenniser de nouveaux emplois, réaliser des économies et agir en faveur de l'environnement, c'est donc possible ?

De multiples expériences se font jour, apportant des solutions qui s'inscrivent dans une politique de développement durable.

Territoires Environnement Emplois Ile-de-France est un réseau de ressources " Emplois-Environnement " au service de la création et de la professionnalisation des emplois dans le domaine de l'environnement. Il a pour but de renforcer l'animation territoriale de dispositif " Nouveaux services ".

Les principales missions de Territoires Environnement Emplois Ile-de-France sont :

- D'accompagner sur le terrain les porteurs de projets et les jeunes,
- Diffuser des informations et outils dans le domaine de l'emploi et de l'environnement,
- Participer au développement d'une offre de formation adaptée et à la définition de nouveaux métiers

Le réseau est porté par l'Institut De l'Ecologie en Milieu Urbain (IDEMU).

Le comité de pilotage de Territoires Environnement Emplois Ile-de-France est composé de :

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) – L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie Ile-de-France (ADEME) – L'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies Ile-de-France (ARENE) – La Bergerie Nationale – Le Centre d'Appui aux Programmes de la formation professionnelle et de l'Apprentissage en Région Ile-de-France (CAPARIF) – Le Conseil Régional Ile-de-France (CRIF) – La Direction Régionale de l'Environnement Ile-de-France (DIREN) – La Direction Régionale du Travail, de l'Emploi, et de la Formation Professionnelle Ile-de-France (DRTEFP) – La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt (DRIAF).

PROGRAMME DES RENCONTRES

Alain Pialat , Directeur Régional de l'Environnement Ile-de-France	Page 6
Richard Dartout , Agence de l'Eau Seine-Normandie	Page 7
Jean-Louis Plazy , Délégué Régional de l'ADEME Ile-de-France	Page 8

Maitriser les consommations de flux et créer des emplois nouveaux : les réponses apportées ...

... sur le patrimoine immobilier tertiaire des collectivités publiques

Michel Leblond , Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement : Gérer les flux, une méthodologie mise en place dans le cadre du " Verdissement des administrations "	Page 9
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------

... sur le parc immobilier privé

Jean-Luc Madinier , société De Vinci : La maîtrise des consommations d'eau pour les gestionnaires de parcs immobiliers	Page 10
Guy Mariaud , Intergénération Développement Emplois : A Paris, des diagnostics chez les particuliers grâce aux " compagnons de prévention et de maintenance "	Page 11

... par les collectivités locales

Yvon Basset , ADEME Délégation Régionale Bretagne : Le soutien de l'ADEME aux collectivités locales de Bretagne	Page 12
Paul Cornic , commune de Lorient : Analyser, informer, agir : des économistes de flux pour répondre aux besoins de la commune	Page 13
Brigitte Briel , Territoires Environnement Emplois Rhône-Alpes : Les nouveaux services liés à l'énergie en Rhône-Alpes	Page 15
Hakim Hamadou , Montreuil Vincennes Energie : Des économistes de flux au service des habitants	Page 16

Un potentiel de nouveaux emplois en Ile-de-France

Jean-Pierre Trillet , Comité de Liaison des Energies Renouvelables (CLER) : Programme pilote de création d'emplois liés aux énergies et autres flux en Région Ile- de-France (étude réalisée pour l'ARENE)	Page 17
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------

Un accompagnement pertinent pour les porteurs de projets

Dieter Becker , Institut De l'Ecologie en Milieu Urbain (IDEMU) : Territoires Environnement Emplois Ile-de-France, un réseau de ressources à votre écoute sur les métiers de l'environnement	Page 18
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------

Conclusion

Alain Rist , Vice-Président chargé de l'environnement au Conseil Régional Ile-de- France	Page 19
----------------------------------------------------------------------------------------------------	---------

Alain Pialat, Directeur Régional de l'Environnement Ile-de-France

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement est engagé non seulement sur les questions d'économie de flux mais aussi d'une façon plus générale sur les questions d'emploi. Depuis octobre 1997, notre Ministère s'est impliqué dans l'animation et le développement du programme " Nouveaux services " par la constitution d'équipes spécialisées.

Avec plus de 20 000 jeunes embauchés au niveau national et plus de 2 500 dans notre Région, l'environnement qui occupe, hors l'Education Nationale et Intérieur, la deuxième place après le champ Famille, Santé et Solidarité, constitue un secteur dynamique, porteur de nouveaux services et de nouveaux emplois.

En Ile-de-France, la DIREN s'est fixé comme objectif prioritaire d'accompagner les initiatives créatrices de nouvelles activités en faveur de l'environnement et de la gestion du territoire, c'est ce qui explique notre participation active aux travaux de la Plate-Forme Régionale de Professionnalisation et de Pérennisation. Nous apportons notre soutien aux projets-pilotes locaux, aux DDTEFP et aux acteurs de l'environnement engagés dans le dispositif. Nous ne travaillons pas seuls, l'expérience s'appuie constamment sur des relais.

C'est à la demande conjointe du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité et du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement que des réseaux régionaux de ressources Emplois-environnement ont été créés.

En septembre 1999, le réseau francilien Territoires Environnement Emplois a été le premier à être mis en place. Son but est d'intensifier l'émergence de projets environnementaux au niveau régional, départemental, local et de faciliter la professionnalisation et la pérennisation de services de qualité dans ce secteur. Ce réseau apporte un appui technique spécifique aux acteurs du programme, aux employeurs et aux salariés. Il accompagne également la construction de référentiels métiers et de formations, avec un souci de certification et de validation des acquis professionnels.

D'où ces premières rencontres organisées sur le métier d'économe des flux. Selon les enquêtes récentes, il y a une forte attente du public concernant la préservation des ressources naturelles vitales. En plus de l'intervention publique, les Français souhaitent agir eux-mêmes, au quotidien. Pour répondre à cette attente, il faut intervenir au niveau de gestes favorables à l'environnement et notamment, promouvoir l'adaptation des comportements et une gestion durable des ressources.

Certains projets que nous avons repérés s'inscrivent dans la perspective d'une meilleure maîtrise de nos consommations d'eau et d'énergie, et de l'utilisation des énergies renouvelables.

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a lancé un programme de recherche d'économies d'eau dans l'habitat collectif social, grâce aux Fonds National de Solidarité sur l'Eau. L'idée est de faire parvenir des crédits et des moyens financiers au niveau régional pour que les bailleurs sociaux se lancent dans des opérations visant à mieux contrôler la consommation d'eau. Il s'agit de sensibiliser les bailleurs sociaux à la gestion des installations de distribution d'eau potable et les usagers aux économies d'eau. La portée de cette action dépend de notre capacité à informer les populations et à les sensibiliser. Cette tâche doit être relayée par tous, associations de locataires, gestionnaires publics ou privés. Elle correspond à un nouveau service, avec les emplois afférents aux économies de flux, spécialisés dans le domaine de la distribution d'eau potable.

Il est évident qu'une gestion plus rationnelle de nos ressources présente un double intérêt : un intérêt immédiat en matière d'environnement et de développement durable avec en parallèle des retombées en matière d'emplois pérennes, financés par les économies réalisées grâce à ces actions.

Richard Dartout, Agence de l'Eau Seine-Normandie

Les Agences, établissements publics sous tutelle du Ministère de l'Environnement, se sont engagées conjointement avec l'Etat sur le programme " Nouveaux services " en contribuant au financement du salaire et charges sociales. L'Agence apporte 50 % de la part complémentaire restant à la charge de l'employeur, après déduction de l'aide de l'Etat de 95 045 F. L'Agence de l'Eau Seine-Normandie paie jusqu'à deux fois le SMIC. Les salaires sont tirés vers le haut, ce qui n'est pas négligeable, sachant que sur les 1 200 jeunes financés, le niveau d'études est souvent Bac +2 et plus.

L'Agence a fait une analyse des métiers émergents et en a détecté six dont " l'agent de médiation-eau ", où se retrouve la notion " d'économiste de flux ou de gestionnaire de flux ". Parmi les autres métiers se trouvent les " techniciens en milieu naturel aquatique et du littoral ", les " animateurs sportifs et scolaires " travaillant dans les écoles et les associations sportives, le " technicien de l'agriculture durable ", le " technicien en industrie propre " et l'" agent de développement local " qui facilite les rapprochements intercommunaux notamment dans le domaine de l'eau.

Parmi ces six grands métiers, celui " d'économiste de flux " a la priorité car c'est une activité solvable. Tous ces métiers mobilisent des connaissances transversales et sont orientés vers le développement local. Ils participent au développement durable et à l'action de proximité.

Il faut que les jeunes qui occupent ces postes se mobilisent afin d'être reconnus et puissent se retrouver au sein de réseaux de compétences. Le réseau animé par Territoires Environnement Emplois constitue pour cela un lieu privilégié.

L'objectif fixé est de 3 000 emplois. L'Agence fera en sorte que ces emplois que l'on aide correspondent à de vraies activités pérennes. C'est un point essentiel ; être crédible vis-à-vis du produit et du métier que l'on est en train de bâtir.

La pérennisation de l'activité au sein de la structure employeuse repose sur deux aspects :

- Le titulaire du contrat doit devenir un professionnel. Il faut donc qu'il se forme et qu'il y ait à sa disposition des programmes de formation. Avec le Conseil Régional d'Ile-de-France et la Plate-Forme Régionale de Professionnalisation et de Pérennisation, nous avons bâti une offre globale de formation sur les métiers de l'eau. Cette offre de formation reprend les six métiers cités. Ces formations sont subventionnées par le Conseil Régional, par des chèques-formation-adaptation, et l'Agence de l'Eau, qui apporte une aide forfaitaire de 8 000F.

- Professionnaliser la structure employeuse. En particulier les associations qui représentent 50 % des employeurs en Ile-de-France. Ces associations doivent devenir des professionnelles du métier dont elles ont la charge. Pour cela, les employeurs doivent réfléchir, avec l'aide des services institutionnels intéressés, à la mise en place de programmes d'actions s'intégrant dans les contrats de plan avec la Région, dans les programmes des Agences de l'Eau dont, le 8e aura un volet économie d'eau. Si l'on a des relais sur le terrain, des structures employeuses compétentes, opérationnelles, les Agences de l'Eau pourraient apporter des subventions pour mettre en oeuvre, suivre, évaluer ces politiques publiques auprès des agriculteurs, des industriels et des consommateurs.

Le secteur d'énergie et d'économie de flux peut aussi intéresser le secteur marchand. Les expériences montrent clairement que des économies sont réalisées. Ces économies représentent des prestations qui peuvent être vendues. La Caisse des Dépôts et Consignations travaillera avec nous sur la pérennisation des activités des structures porteuses pour les faire évoluer vers le secteur marchand. C'est une voie tout à fait opérationnelle vers laquelle nous, Agences de l'Eau, et nos partenaires de la Région et de l'Etat, allons nous orienter.

Jean-Louis Plazy, Délégué Régional de l'ADEME Ile-de-France

L'ADEME est un établissement public dont les missions concernent la modernisation de la gestion des déchets, l'amélioration de la qualité de l'air, la remédiation des sites pollués, la lutte contre les nuisances sonores, la maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables.

L'ADEME n'a pas une politique spécifique de soutien aux " emplois-jeunes ". Cependant, pour pouvoir accomplir ses missions, elle a dû réfléchir à la création de nouveaux métiers dont le dispositif " emplois-jeunes " a facilité l'émergence.

Un certain nombre d'activités bien précises ont été identifiées. Nous pouvons citer les ambassadeurs du tri pour les déchets ménagers, les conseillers en gestion des Déchets Industriels Banals, les animateurs territoriaux en matière d'environnement, les animateurs d'Agences Locales de l'Energie. Au total, c'est une vingtaine de nouveaux métiers qui ont été identifiés et expérimentés avec une forte probabilité de pérennisation.

En 1999, le gouvernement a chargé l'ADEME de relancer une politique de maîtrise de l'énergie et de recours aux énergies renouvelables. La crise pétrolière de l'automne 2000 a conforté cette orientation. C'est dans ce contexte que l'ADEME a répondu favorablement à l'initiative de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour établir une coopération sur la mise en place de nouveaux emplois intitulés " économes de flux ".

La protection de l'environnement et les tensions sur les ressources font de l'eau et de l'énergie, éléments indispensables à la vie de l'humanité, des points sensibles dont il convient de maîtriser l'usage. Mieux gérer la consommation d'eau et d'énergie contribue à minimiser les charges financières des consommateurs, familles, entreprises, collectivités, à réduire les rejets polluants et à limiter le prélèvement des ressources naturelles.

Quelques exemples de ce type, portant sur la création d'Agences Locales de l'Energie, structures de conseils des collectivités et familles sur les moyens de réduire et de maîtriser leurs consommations énergétiques, ont été conduits par l'ADEME avec des résultats très satisfaisants. D'autres exemples sont présentés au cours de ce colloque. L'association avec la gestion de l'eau permettra de globaliser ces missions sur l'ensemble de la consommation de flux.

Le partenariat sur ce thème entre l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'ARENE, le Conseil Régional, le réseau Territoires Environnement Emplois Ile-de-France et l'ADEME est un gage de succès pour la création de nouveaux emplois.

Michel Leblond, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Gérer les flux, une méthodologie mise en place dans le cadre du Verdissement des administrations

Le " verdissement " des administrations a été décidé, dans le cadre du sommet de Hamilton au Canada en 1995, pour huit domaines d'activités humaines, en ciblant les acteurs comme les collectivités publiques. L'objectif est de développer des outils, de nouveaux savoir-faire et des méthodes. En quatre ans et demi, nous avons créé des outils à la disposition de tous.

Le concept du développement durable intègre horizontalement par domaine d'activité, l'eau, l'énergie, les déchets, les achats et doit être pris en compte dans tout acte de gestion par l'ensemble de la chaîne des acteurs, des décideurs jusqu'à la base.

La difficulté de nos collectivités publiques, mais également des collectivités privées, est le manque de gestion, et cette gestion manquante permet de découvrir 30 % ou 40 % d'économie facilement réalisable en matière d'eau.

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, par exemple, a fait entre 1998 et 1999, 50 % d'économie en matière d'eau, dont 20 % étaient à la portée des gestionnaires et sans faire d'investissements. Ces économies vont permettre de créer des emplois.

Des actions de sensibilisation, de formation et d'éducation, adaptées à la fonction, au poste, sont nécessaires. On découvre que ces nouveaux emplois se retrouvent dans le cadre de tâches qu'il faut réactiver sur l'ensemble de la chaîne. Le gestionnaire de flux doit non seulement pouvoir aider les services techniques mais aussi réaliser des actions de communication interne.

Quelles sont les deux grandes questions qui se posent pour les gestionnaires ?

- Crédibiliser la fonction ; Conditions à réunir : Faire accepter l'intégration du gestionnaire dans les équipes existantes. Cela impose information, communication préalable dans toute la chaîne des acteurs. Il doit expliquer les enjeux et motiver les décideurs. Analyser et reconnaître les problèmes et insuffisances de la gestion. Le développement durable impose la création de nouvelles équipes pluri-culturelles, pluridisciplinaires et un nouveau mode de fonctionnement. Il faut s'approprier tous les outils développés dans le domaine de l'eau et de l'énergie et les partager avec les maîtres d'ouvrages. De grands maîtres d'ouvrages sont prêts à le faire. Une grande Banque Française a contacté le Ministère ; La SNCF aussi veut verdir ses gares.

- Pérenniser de nouvelles fonctions et de nouveaux emplois ; Conditions à réunir : Avoir le soutien des politiques et des décideurs. Une ou deux personnes ayant une culture globale en matière de développement durable, afin de perpétuer le message, doivent être présents dans la structure. Synthèse et relation entre les équipes afin de s'inscrire dans une problématique plus large. Avoir un chef de projet ayant une culture globale, qui centre les interactions et les nécessités de communication. Avoir une équipe de gestionnaires que l'on met progressivement à niveau. Avec l'ADEME, nous avons cinq modules de formation sur l'énergie.

Il faut définir un plan de développement pour ces emplois :

- Les tâches à effectuer dans le cadre de la gestion au sens large, gestion technique, administrative... Elles sont toutes identifiées ;
- Les tâches de sensibilisation et d'éducation. Il faut que les gestionnaires prolongent leurs actions en créant des citoyens qui adhèrent à la démarche au niveau interne.

Jean-Louis Madinier, société De Vinci

La maîtrise des consommations d'eau pour les gestionnaires de parcs immobiliers

La société De Vinci est spécialisée dans la maintenance immobilière : parc immobilier, syndicats d'immeubles ou sociétés HLM. Locataires ou propriétaires sont confrontés aux problèmes et évolutions suivantes :

- Augmentation du prix de l'eau,
- Problème du plomb dans l'eau. En 2003, suivant en cela une directive européenne, la teneur en plomb devra être de 25 micro-grammes par litre ;
- Demande, des locataires ou des co-propriétaires, d'une plus juste répartition de la consommation par l'utilisation de compteurs individuels,
- Taux de fuites : Dans l'habitat, il y a entre 20 % et 30 % de fuites sur les parties communes et privatives. C'est un gisement d'économies permettant de financer certains travaux ;
- Évolution législative. La loi SRU impose le comptage divisionnaire. On devrait voir se développer le comptage divisionnaire dans les immeubles en co-propriété qui en étaient dépourvus ;
- Difficulté dans le choix de solutions techniques ;
- La formation est importante pour les gestionnaires de parcs privés. Le Ministère de l'Environnement offre la possibilité de subventionner un certain nombre d'actions concourant à la maîtrise des consommations d'eau dans l'habitat. Cette mesure s'applique pour l'habitat social et concerne trois régions en France dont l'Île-de-France. Les subventions accordées cette année sont de l'ordre de 20 millions de francs, ce qui peut permettre à des bailleurs sociaux de financer une série d'actions dans ce domaine.

La maîtrise des consommations d'eau passe par une première phase de diagnostics des consommations, à partir desquelles des propositions d'amélioration, des actions préventives ou correctives sont mises en oeuvre : analyse des réseaux, entretien de la robinetterie, comptage d'eau, surveillance du compteur général, installation d'appareil d'économie d'eau, réducteur de pression... Ces travaux peuvent être réalisés par des entreprises privées, mais le diagnostic, le conseil, l'aide auprès des locataires ou des copropriétaires, nous pose problème, car nous ne pouvons pas être juge et partie. Cela peut être un travail solvable pour les économes de flux.

L'économe de flux travaille surtout sur les réseaux d'eau froide. Dans l'habitat, on a aussi l'eau chaude sanitaire. Certains immeubles ont une production d'eau chaude collective. La question du prix du m³ d'eau chaude se pose, celle du chauffage et de toute l'énergie utilisée aussi. Le problème souvent négligé de la ventilation mécanique, qui s'est développée pour réduire la consommation de chauffage, pose le problème de la qualité de l'air. Notre entreprise est confrontée à des problèmes de " mauvaises aération des logements ", avec une demande de conseil et d'information des locataires, des propriétaires sur la maîtrise de la qualité de l'air. L'économe de flux peut agir sur la réduction des consommations ; Il y a des gisements d'économies de l'ordre de 20 % dans l'habitat.

Un autre point à mentionner est la qualité de l'eau et du service apporté. Les économes de flux peuvent avoir à contrôler des sociétés comme les nôtres sur la qualité des prestations offertes ou sur des prélèvements à faire. Une demande de la part de locataires et copropriétaires sur la teneur en plomb, la qualité de l'eau, commence à apparaître. C'est un travail simple de prélèvements et d'analyses.

Les économes des flux peuvent être des gestionnaires de parcs privés, de syndicats ou de sociétés HLM, ou auprès de prestataires de services lorsqu'ils ont un niveau de base dans l'entretien. C'est une perspective positive de recrutement par les entreprises privées. L'objectif, pour ce qui concerne De Vinci, est d'avoir des partenariats avec un certain nombre d'associations employant des " emplois-jeunes " ; À terme, ceux-ci pourraient intégrer l'entreprise.

Guy Mariaud, Intergénération Développement Emplois

Des diagnostics chez les particuliers grâce aux " compagnons de prévention et de maintenance "

Cette expérience a débuté il y a deux ans, à la suite d'une étude des besoins et des attentes des particuliers, concernant la première maintenance dans l'habitat (petits travaux que l'artisan ne fait pas, compte tenu du temps demandé et du prix qu'il est obligé de facturer). Nous avons donc, en accord avec la Direction Départementale du Travail, mené une expérience en recrutant dix " emplois-jeunes ", de niveaux VI et V. Ils sont accompagnés par cinq tuteurs venant du bâtiment et suivent une formation.

Nous avons d'abord fait un chantier-école pour l'aménagement de leur local technique. Puis une formation comportementale les a amené à réaliser des interventions de première maintenance chez des particulier. Enfin, ils ont suivi une formation polyvalente sur la première maintenance dans tous les corps d'état, dispensée par la fédération compagnonnique du bâtiment.

Derrière cette activité de première maintenance, nous avons, en accord avec EDF et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, développé la notion de prévention. Nous pourrions obtenir un changement de comportement chez l'utilisateur, en le rencontrant et en lui démontrant l'intérêt du comportement d'économiste et de prévention.

Nos " clients " appellent pour une intervention (changer un robinet, une prise électrique, raboter une porte qui ferme mal, etc.), à cette occasion nous proposons, bien entendu gratuitement, un diagnostic de l'installation, des conseils sur tout ce qui est utilisation, économie d'eau, vérification de fuites, etc. Nous laissons une fiche-conseil mentionnant les modifications à faire pour maîtriser la gestion des flux.

Nous ne sommes pas vraiment des économistes de flux. Nous intervenons en complément, pour une formation, une information, une sensibilisation. Nous le faisons d'autant plus facilement que nous sommes appelés par le particulier pour des questions précises ; Et, par bouche-à-oreille, on nous contacte pour des conseils. C'est un métier promis à une pérennisation certaine, si l'on tient compte des besoins et de la nécessité qu'est devenue la première maintenance en milieu urbain. C'est un métier mixte avec une partie marchande et une partie service public touchant à l'information et à la prévention (prévention des risques).

Yvon Basset, Délégation Régionale ADEME Bretagne

Le soutien de l'ADEME aux collectivités locales de Bretagne

L'ADEME a une volonté de développer, au niveau régional, des services de proximité sur l'énergie. Les objectifs poursuivis sont de mobiliser le maximum d'acteurs locaux sur les thèmes de la maîtrise de l'énergie, de la réduction des consommations et de l'émergence de projets innovants en matière d'énergies renouvelables.

Pour être efficace, il semble que ces services de proximité doivent reposer sur de nouveaux métiers. Le dispositif " Nouveaux services " a été utilisé pour développer ces activités. L'ADEME Bretagne a permis la création de 12 emplois et participe à la création de six autres. Cette création d'emplois relève d'une démarche pragmatique et le plus souvent d'un partenariat durable et solide.

Le conseiller en maîtrise de l'énergie et de l'environnement domestique a une déclinaison sociale (travaille sur les impayés d'énergie) et agit en direction de 3 cibles :

- Le grand public, au travers d'action pédagogique d'information, à partir de guides et en intervenant essentiellement sur les gestes au quotidien.
- Les organismes de logements sociaux, en ayant une action ciblée auprès des locataires, en faisant des mesures et en expliquant aux occupants comment utiliser leurs appareils.
- Les familles en situation difficile sur les impayés d'énergie.

Le conseiller en énergie pour les collectivités locales, appelé aujourd'hui l'économiste des flux intervient selon deux approches :

- Dans les grandes villes et villes moyennes, où le potentiel d'économie permet de mettre en place un service à part entière. C'est le cas de la ville de Lorient.
- Dans les collectivités de moins de 10 000 habitants qui n'ont pas les moyens et les compétences de gérer l'énergie. L'ADEME a, donc, imaginé le concept du Conseiller en énergie partagé (CEP) qui consiste à partager les compétences d'une personne entre plusieurs communes.

Le conseiller en énergie gère le budget énergie des communes par un suivi des factures, l'optimisation des contrats, la réduction des consommations... Il anime des actions éducatives auprès des acteurs locaux, élus, techniciens, usagers.

Actuellement, 6 conseillers travaillent suivant la démarche du CEP. Ils ont généré une diminution des dépenses de 11 à 13 %.

Pour soutenir ces nouvelles activités, un groupe de travail par métier est animé par l'ADEME et permet un échange entre les jeunes. L'ADEME a également réalisé un guide méthodologique sur la professionnalisation des économistes de flux et un autre sur la mise en œuvre du CEP. L'ADEME met à disposition des outils techniques pour assurer leurs missions.

La pérennisation des activités dépend des critères suivants :

- La création de ces emplois doit absolument relever d'une dynamique locale, le projet doit être porté localement par des acteurs motivés.
- L'objectif ne doit pas être la création d' " emplois-jeunes " mais la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.
- La " vérité " des coûts doit être appliquée ; c'est-à-dire, tirer les salaires vers le haut, rémunérer les compétences, afficher les charges liées au poste et pas seulement la partie non-prise en charge par l'état.

Paul Cornic, commune de Lorient

Analyser, informer, agir : des économes de flux pour répondre aux besoins de la commune

Quatre économes de flux, trois en 1998 et un en 1999, ont été recrutés par la ville de Lorient (63 000 habitants). Ils sont implantés dans une structure qui pratique depuis longtemps des économies d'énergie et a de bons résultats. L'objectif 2001 est d'économiser 80 000 m³ d'eau. Ces jeunes ont d'ores et déjà permis de réaliser 40 000 m³ d'économie d'eau à 17 F le m³, soit plus de 400 000 F, ce qui correspond à leurs salaires annuels. Leur utilité économique est donc démontrée.

Leurs missions se différencient des politiques classiques de maîtrise des consommations. Par une action d'économie d'énergie faite uniquement sur du matériel, la consommation d'une école de 2 000 m² peut passer de 45 000 F à 28 000 F. Malheureusement, les années suivantes, la consommation remonte. L'économe de flux, quant à lui, réalise un travail de médiation, d'écoute ; pour avoir un bon service, il faut bien situer le problème. Ainsi le résultat est durable.

La commune a la chance d'avoir 50 écoles bâties à l'identique. Dès que le ratio de la consommation d'eau d'une école par le nombre d'élèves dépasse 10 litres par jour, un économe de flux est missionné. Il effectue un diagnostic, interroge le directeur, femmes de service, instituteurs, observe le comportement des enfants à la récréation, relève le compteur matin et soir. En recoupant ces informations, il décèle des anomalies permettant dans un premier temps de réduire la consommation. Un approfondissement peut permettre de diviser par deux le chiffre limite.

De plus, l'économe de flux, peut faire des séances de formation pour les femmes de service, les instituteurs, et pour les parents d'élèves sensibilisés par leurs enfants. La ville dispose également d'un " Inf'Eau-bus " qui parcourt les écoles. Ce bus aménagé permet d'expliquer l'essentiel des usages domestiques de l'eau.

Le service environnement reçoit un nombre important de demandes, car il a toujours été attentif à ce qu'économie d'eau soit synonyme d'amélioration de la qualité du service. Dans une école maternelle, une fontaine améliorée a été bâtie pour les enfants, en remplacement d'un bassin consommant beaucoup d'eau, pour montrer qu'économie d'eau allait avec agrément. L'année suivante, les enfants ayant bénéficié du programme d'économie d'eau se sont vus récompensés par une après-midi de théâtre.

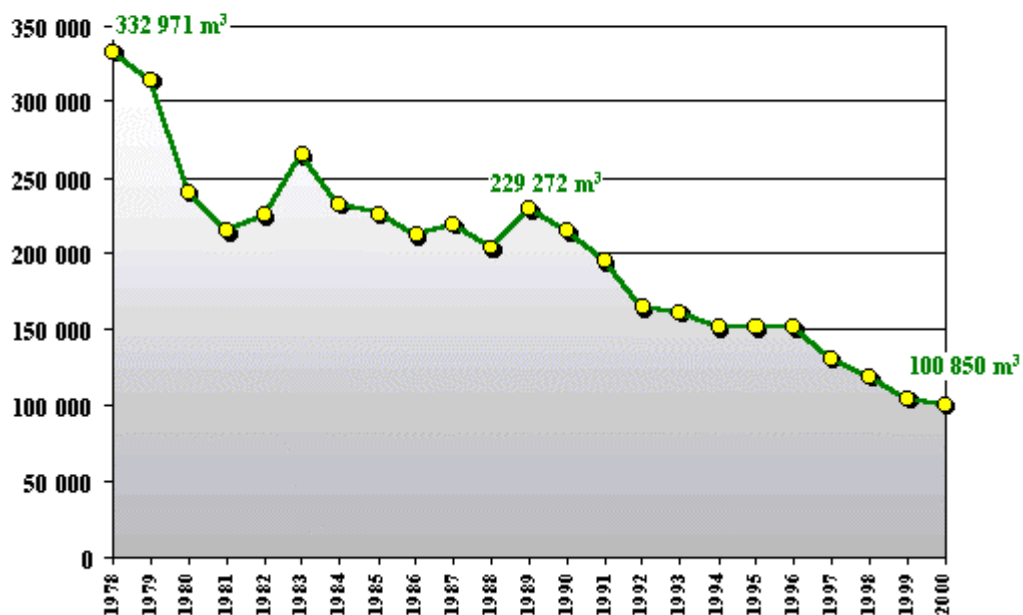
D'autres outils sont mis en place pour faire des économies d'énergie au sens large, avec un accent très fort sur les publics en difficulté (concernant notamment les impayés d'électricité).

Les recrutements des jeunes se font au niveau Bac+2, avec une dominante en thermique. Ce sont surtout des BTS ou DUT " génie civil et génie thermique ". En outre, l'aspect convivialité- médiation- comportement est important. L'individu doit aller au-devant du client.

La pérennisation va sans doute se faire par une internalisation de la fonction comme employé municipal ordinaire, à condition que l'on arrive à créer le diplôme et que le Centre National de la Fonction Publique Territoriale crée les concours permettant de suivre cette filière.

Les postes actuels étant rentabilisés, d'autres postes pourraient être créés pour s'occuper du gisement d'économie que sont le chauffage et l'électricité. De toute évidence, les gisements en matière d'eau comme en matière d'énergie, sans investissements particuliers, par seule voie de gestion, sont encore bien supérieurs à ce que l'on peut imaginer au départ. Mais il faut capitaliser la méthode pour aller plus loin et plus vite.

Consommations d'eau des bâtiments municipaux en m³



Source : Ville de Lorient (56) – Direction générale des services techniques
- Services environnement, énergie – 28/02/2001

Akim Amadou, Montreuil Vincennes Energie

Des économes de flux au service des habitants

Les villes de Montreuil et de Vincennes ont répondu à un appel d'offre européen " Save " en 1998 qui propose d'aider les collectivités à se doter d'outils de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables : Les Agences Locales de l'Energie.

Les partenaires de Montreuil Vincennes Energie sont l'Agence Locale de l'Energie de Stuttgart, l'ADEME IdF, l'ARENE IdF, le réseau Energie-Cités, EDF-GDF et le CLER. L'équipe est constituée de deux ingénieurs dont un économiste de flux. L'économiste de flux constitue une bonne réponse au constat qui a été fait sur le territoire de Montreuil et de Vincennes : méconnaissance de la maîtrise de l'énergie, peu de communication à ce sujet, accroche des habitants difficiles ...

C'est un métier d'avenir qui permettra d'assurer un service d'information et de sensibilisation, de conseil objectif et de qualité. La réussite de ces missions nécessite une action transversale associant habitants, bailleurs de logements, professionnels de l'action sociale, services sociaux de la ville, de la CAF et collectivités.

Les actions développées concrètement à Montreuil sont :

- La mise en place d'un point d'information-énergie permettant de renseigner sur la maîtrise de l'énergie, d'achats... Il s'agit d'avantage d'une " approche comportementale " sur les gestes quotidiens ; conseils sur le choix du matériel électroménager, les constructions neuves, l'amélioration de l'isolation du bâti, le choix de l'énergie et des systèmes, voir promotion des énergies renouvelables.
- Des permanences d'accueil du public, une présence régulière sur les marchés et les espaces commerciaux. Cette présence est complétée par le montage d'ateliers dans les quartiers, qui rassemblent les acteurs locaux.
- La mise en place de formations. La première, prévue en décembre, est destinée aux professionnels de l'action sociale, aux techniciens du logement et aux gardiens d'immeubles.

Cette information s'inscrit dans la durée grâce à la parution de dossiers et de brèves sur la maîtrise de l'énergie dans le journal local et grâce au réseau télévisé de Montreuil.

Un de nos projets-pilotes de maîtrise de la demande d'électricité s'effectue sur cinq cités de Montreuil, sur lesquelles 110 familles se sont portées volontaires pour un diagnostic de " Maîtrise de la Demande d'Electricité ".

Ce diagnostic consiste à faire l'inventaire des équipements électriques des parties privatives, des mesures de puissances de veille des appareils audio-visuels ... Les gisements sont évalués à 1200 et 1300 kW/h/an par logement. Cela représente de 800 à 900 Francs d'économies potentielles, sur quatre foyers de consommation (froid, éclairage, veilles et chaudières individuelles).

À la suite de ce constat, un conseil personnalisé de 30 à 45 minutes par famille est réalisé. Le seul conseil sur les veilles suffit à rentabiliser l'emploi. En conséquence, il est prévu d'organiser également une action d'information à l'ensemble des habitants de ces cités et de réaliser des outils pédagogiques valorisant tous ces acquis.

Le profil des économes de flux est à la fois technique et relationnel. Il leur est demandé des acquis techniques en physique et en génie civil (second oeuvre et gros oeuvre), une pratique de l'anglais et de l'informatique, des capacités relationnelles, des qualités de contact, de médiation, pour savoir argumenter, convaincre et se mettre facilement à l'écoute des habitants.

Brigitte Briel, Territoires Environnement Emplois Rhône-Alpes

Les nouveaux services liés à l'énergie en Rhône-Alpes

Territoires Environnement Emplois Rhône-Alpes participe à l'émergence d'activités nouvelles en s'appuyant sur le dispositif " Nouveaux services " et cherche à contribuer à la pérennisation de ces nouvelles activités. Ainsi Territoires Environnement Emplois Rhône-Alpes développe auprès de tous les acteurs de terrain un partenariat fort et favorise leur mise en réseau.

Dans le domaine de l'énergie, de nombreuses actions sont développées en Rhône-Alpes.

Le budget des communes de la Région est de 240 francs par habitants et par an (8 % budget communal). Avec une meilleure gestion des flux d'énergie et d'eau, il a été constaté qu'au moins 10 % d'économie pourrait être réalisée.

La DIREN, l'ADEME et la Région Rhône-Alpes, en partenariat avec le CNFPT de Lyon et de Grenoble et l'AFPA, ont missionné RhônAlpEnergie-Environnement, des associations du CLER Rhône-Alpes et l'Agence Locale de l'Energie de l'agglomération grenobloise pour :

- Assister les communes au montage de projets,
- Structurer l'emploi,
- Accompagner les " emplois-jeunes " dans leurs projets,
- Proposer des formations,
- Chercher des financements complémentaires pour que ces projets puissent être soutenus dans le temps.

De nombreux emplois ont été créés grâce à cette action.

Avant octobre 1999, 22 emplois ont été créés dans des collectivités locales, 13 dans des associations du CLER Rhône-Alpes, 2 chez les bailleurs, 6 dans d'autres structures.

Entre octobre 1999 et octobre 2000, 15 emplois ont été créés dans des collectivités locales, 11 dans des associations du CLER Rhône-Alpes, 1 dans un hôpital, 2 chez les bailleurs, 6 dans d'autres structures.

De plus, 49 emplois sont en projet. Près de 80 projets auront vu le jour.

Ces nouveaux emplois présentent des intitulés variés : animateurs, conseillers, assistants en conseil, agents de développement ou d'économie d'énergie, techniciens, chargés de mission, facilitateurs en économie d'énergie...

On retrouve à travers ces intitulés les notions de médiation, de sensibilisation, d'information et certains aspects techniques.

Jean-Pierre Trillet, Comité de Liaison des Energies Renouvelables (CLER)

Programme-pilote de création d'emplois liés aux énergies et autres flux en Région Ile-de-France (étude réalisée pour l'ARENE Ile-de-France)

Le CLER existe depuis 1984. Ce comité de liaison regroupe 108 adhérents (industriels, bureaux d'études, associations, collectivités locales, agences de l'énergie, organismes de formation et syndicats professionnels).

Le CLER a des actions d'animation de réseaux dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. Il a pour objectif de permettre une mutualisation des compétences, une circulation de l'information et la création d'outils dans son secteur d'activité.

Depuis plusieurs années, le CLER a engagé de nombreuses actions pour assister le développement d'emplois : contribution à des rapports, organisation d'un séminaire, participation à des groupes de travail. Enfin, le CLER a signé un accord-cadre en tant que tête de réseau avec un objectif de création de 200 emplois.

Récemment, le CLER a réalisé une étude grâce au concours de l'ARENE Ile-de-France pour élaborer un programme-pilote de création d'emplois liés aux énergies et autres flux dans la Région Ile de France.

L'objectif de cette étude est de contribuer à la création d'emplois et l'élaboration d'une méthodologie transférable à d'autres réflexions de ce type.

Des organismes susceptibles de porter des projets ont été identifiés et contactés par lettre et questionnaire. Des réunions de proximités ou des réunions personnalisées ont été organisées. Des actions ont été mises en place dans le but d'accompagner les employeurs potentiels (aide à la définition des profils de poste, accompagnement des dossiers, ...).

Au cours de ce travail, plusieurs difficultés ont été rencontrées :

- Problème d'identification des bons interlocuteurs, notamment dans les communes,
- Nécessité d'associer services techniques et élus,
- Absence de réglementation,
- Démarche très longue dans le processus de décision et de validation des dossiers.

Bilan : 229 organismes ont été contactés. En 8 mois, 17 emplois ont été créés : 5 dans des communes, 3 dans des offices HLM et 9 dans des associations. De plus, le CLER accompagne 3 emplois qui existaient déjà.

Concernant les perspectives de cette démarche, on peut remarquer que l'évolution réglementaire y est très favorable, autant au niveau national qu'euro péen. Ce contexte devrait inciter la création de nouveaux emplois d'économies de flux.

Dieter Becker, Institut De l'Ecologie en Milieu Urbain (IDEMU)

Territoires Environnement Emplois Ile-de-France, un réseau de ressources à votre écoute sur les métiers de l'environnement

Au cours de ce colloque, les différentes interventions des professionnels et experts ont largement démontré l'intérêt pour ce nouveau métier d'économiste de flux.

De multiples exemples traduisant une volonté de développer cette activité en Région Ile de France et au niveau national ont été présentés. Des associations, des collectivités, des entreprises sont prêtes à s'engager.

De plus, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, avec l'aide du Conseil Régional Ile-de-France, de la DIREN Ile-de-France et de la Plate-Forme Régionale de Professionnalisation et de Pérennisation ont lancé un appel à projets pour développer des formations pour les nouveaux métiers de l'eau, où l'on retrouve l'économiste de flux.

Face à cette évolution, il importe de construire une véritable démarche d'ingénierie de professionnalisation. Cette stratégie permettra de définir le plus précisément possible les contours de ce métier.

Dans ce but, il sera nécessaire :

- De mettre en place une démarche partenariale,
- De construire un référentiel métier,
- De construire un référentiel de formation,
- D'élaborer un guide employeur,
- D'élaborer et de conduire un groupe témoin,
- De réaliser des recommandations pour la mise en place d'un dispositif de tutorat.

Ces actions permettront la mise en place d'une véritable politique d'information et de sensibilisation au métier d'économiste de flux.

Le rôle de Territoires Environnement Emplois Ile-de-France est de créer les conditions favorables au développement de ce nouveau métier. Tous les apports et les soutiens au réseau Territoires Environnement Emplois Ile-de-France sont donc les bienvenus.

Alain Rist, Vice-président chargé de l'environnement, Conseil Régional de l'Île-de-France

Je ne suis pas le seul vice-président de la Région impliqué. Yannick Bodin chargé des lycées, Jean-Luc Laurent chargé du logement social, Serge Mery chargé des transports, ainsi que Daniel Brunel, chargé de l'emploi, de la politique industrielle, de la formation professionnelle sont impliqués dans les travaux que nous conduisons. Nous cherchons à économiser l'énergie dans ces domaines.

Un certain nombre d'événements conjoncturels nous amènent à saisir quelques opportunités. Le premier est la hausse du prix de l'énergie. Le second est la lutte contre l'effet de serre et le rapport Cochet. Le troisième, les dispositifs spécifiques comme le programme " Nouveaux services " qui sont adaptés à la mise en place d'actions nouvelles.

Notre première perspective dans ce domaine est la préparation d'une politique régionale de l'énergie comprenant l'idée d'un contrat de maîtrise de l'énergie et le basculement vers les énergies renouvelables. Il s'agira tout d'abord de l'amélioration de l'efficacité énergétique donc de la diminution de la demande d'énergie, sans diminution des prestations de confort et de l'activité ; et, de l'autre côté, la réduction de l'effet de serre. C'est être plus efficace sur le plan de l'énergie et parallèlement basculer une partie de la demande sur des énergies locales, si possible renouvelables. " Locales " car l'impact d'une demande d'énergie forte dans une Région très importatrice comme la nôtre, est immédiat et peut se traduire par des camions sur les routes et des lignes électriques. Cette demande d'infrastructure est d'autant plus forte que la dépendance énergétique est grande.

Nous proposerons à des maîtres d'ouvrages, propriétaires de patrimoines publics, collectivités locales, offices d'HLM, hôpitaux, établissements publics, des contrats de maîtrise de l'énergie portant sur des questions d'analyse et éventuellement comportant des aides à l'investissement.

On peut imaginer que le bailleur soit réticent à faire une dépense qui ne lui apporte rien au plan financier, puisque l'économie est pour le locataire qui paye la facture. Cela lui apporte d'autres choses qui ne convainquent pas toujours le conseil d'administration. En l'occurrence, on peut imaginer qu'une aide régionale vienne enclencher des dispositifs.

Un certain nombre de dispositifs existants pourront nous permettre de mettre en place un milieu professionnel, par la création de nouvelles activités professionnelles au sein d'organismes existants, la mise en place de formations, et la stabilisation de ces emplois. S'il n'y a pas une animation autour des actions, si on les technicise complètement, les gains se perdront rapidement. Une action, qui justifie une activité professionnelle, de l'ordre de l'animation, de l'éducation, de la surveillance permanente, est à entreprendre.

Nous réfléchissons actuellement à la mise en place de contrats de gestion de flux dans les lycées. C'est complexe car il y a un troisième acteur : le lycée lui-même. Chaque lycée est un établissement public local, autonome, disposant de sa personnalité juridique et en charge de ses propres flux. Nous avons passé un contrat dans lequel la Région joue le rôle de bailleur. Il s'agit de trouver un montage permettant que les travaux soient payés par le propriétaire et où le lycée qui en retire suffisamment de bénéfices soit intéressé à conduire des actions d'animation.

On s'aperçoit que des idées simples, présentent des obstacles. Vos travaux contribuent à les surmonter. Le Conseil Régional fera ce qu'il peut pour que nous avançons dans cette direction. D'après les études dont je dispose, le potentiel d'économies est de l'ordre de 15 % de l'énergie consommée dans la Région, c'est donc un enjeu important. C'est le moment d'agir, de comprendre pourquoi, de reprendre les bonnes habitudes perdues depuis 1973. Nous vous aiderons dans la mesure de nos moyens. Pensez bien que ce n'est pas seulement le vice-président chargé de l'environnement qui est mobilisé autour de cette question mais tout l'exécutif du Conseil Régional.